

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1109/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 1-72 du 6 juillet 1972 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant institution de cours de formation professionnelle à l'Office des Postes et Télécommunications

n° 72-1109/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
19 juillet 1972

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1972

Date du numéro
10 août 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire, à compter du 1er mars 1972, la délibération n° 1-72 du 6 juillet 1972 du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant institution de cours de formation professionnelle à l'Office des Postes et Télécommunications,.